

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
JEAN-CLAUDE CAMELOT-02 38 77 33 72  
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIE DE FRAZE-MOTTEREAU  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE FRAZE

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**SIE DE FRAZE-MOTTEREAU**

Prélèvement	00077433	Commune	FRAZE
Unité de gestion	0051 SIE DE FRAZE-MOTTEREAU	Prélevé le :	jeudi 11 janvier 2018 à 09h01
Installation	UDI 000832 SIE DE FRAZE-MOTTEREAU	par :	CÉDRIC GICQUEL
Point de surveillance	P 0000001343 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE		

Mesures de terrain

Température de l'eau  
pH

Résultats	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité	
		inférieure	supérieure
8.7 °C			
7.00 unitépH		6.50	25.00 9.00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : 28D1

Code SISE de l'analyse : 00083587

Référence laboratoire : LSE1801-22400

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0.1	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.27	unitépH			6.50	9.00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	284	µS/cm			200.00	1100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates (en NO3)	24.2	mg/L		50.00		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00077433)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 2 février 2018

P/la Préfète,  
P/ le délégué départemental,  
le responsable de l'unité  
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF